

Cycle annuel de conférences sur la recherche en droit de la Section de droit civil

Laissez-vous prendre au jeu !

**L'enseignement expérientiel et immersif comme outil innovant
de formation au droit international de l'environnement**

Thomas Burelli

Section de droit civil, Université d'Ottawa

Alexandre Lillo

Doctorant, chargé de cours

Faculté de droit, Université d'Ottawa

Le mardi 12 février 2019

11h30 à 13h00 – léger repas servi

FTX202



Résumé :

La « Conférence diplomatique d'Ottawa sur les changements climatiques » a été inaugurée en 2017. Née de l'esprit espiègle et du travail collectif d'un groupe de chercheur.e.s insouciant.e.s, cette activité pédagogique de négociations d'un traité fictif en droit international de l'environnement a depuis été reproduite six fois auprès de 150 étudiants. Au cours de cette simulation, les participants sont répartis en délégations représentant différentes régions géographiques. Chacun d'entre eux joue le rôle d'un négociateur mandaté par les gouvernements régionaux. Chaque délégation dispose d'une mission claire et prédéterminée. Leur but ? Signer un accord, en un temps limité, dont les dispositions auront chacune été acceptées par l'ensemble des délégations.

Dans cette présentation nous proposons d'exposer les motivations et les réflexions qui nous ont conduits à l'élaboration de cette simulation. Initialement créée de manière insouciante et sans arrières pensées théoriques, cette activité s'appuie en réalité sur de nombreux éléments tirés des théories de l'enseignement et de l'apprentissage. Nous verrons quels sont ces éléments, leur justification compte tenu de notre philosophie d'enseignement, mais également leurs effets du point de vue de l'apprentissage des étudiants. Nous établirons des liens entre les théories qui nous ont guidé et les mécanismes et stratégies que nous avons mis en place. Il s'agira ainsi pour nous de révéler l'architecture derrière l'activité qui peut être adaptée à d'autres thèmes et d'autres disciplines que le droit. Au-delà des aspects théoriques relatifs à la conceptualisation et la construction d'une simulation de cette nature, nous décrivons les dynamiques que nous avons pu observer en classe. Il est en effet possible de quantifier et d'analyser certains aspects liés aux négociations internationales, au droit international de l'environnement et plus généralement aux compétences d'une ou d'un juriste.



Thomas Burelli est professeur adjoint en droit au sein de la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa. Ses domaines d'expertise sont le droit de l'environnement, la propriété intellectuelle, le droit des peuples autochtones, et l'éthique. Ses recherches portent en particulier sur la décolonisation des rapports entre les scientifiques et les communautés autochtones.



Alexandre Lillo est doctorant et professeur à temps partiel à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Titulaire d'une maîtrise en droit public général et d'une maîtrise en gestion de l'eau, ses recherches et intérêts portent sur le droit et la gestion de l'eau, le droit de l'environnement, le droit de l'agriculture, la philosophie du droit et la pédagogie universitaire.

Cette conférence est reconnue comme activité de formation continue par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec. Veuillez signer la feuille des présences à votre arrivée pour obtenir votre attestation (1h.)